

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE COMME OUTIL D'APPUI À L'EXERCICE ET AU SOUTIEN DES RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Patricia SICARD KALKA

*Directrice de la Direction de Projets Éthique et Intervention sociale, Chargée du pilotage du
Comité d'Éthique*

Anne DEPINOY

*Animatrice du Comité d'Éthique, Département du Nord, Chargée de missions Direction de
Projets Éthique et Intervention sociale*

La direction générale adjointe chargée de la solidarité du département du Nord pilote l'activité de 3 846 agents travaillant au service des politiques départementales d'action sociale. Le comité d'éthique, animé par la direction projets, éthique et intervention sociale est composé de 43 membres représentatifs de l'ensemble des territoires du département, des différents corps de métiers et des missions, au service des personnes concernées. Ce comité est porteur d'une démarche de questionnement individuel.

Le secret professionnel garantit la confiance incontournable à l'exercice du travail social et médicosocial. Le partage d'informations est un outil, un instrument de travail en permanence interrogé par les concepts portés par l'éthique et la déontologie. L'éthique et la déontologie conjuguées permettent aux professionnels de cadrer leurs actions, tout en se gardant bien de ne pas basculer « dans le prêt-à-penser ». Prendre le temps de s'interroger ensemble autour d'une démarche de questionnement sur les pratiques, interéquipes dans une dimension pluridisciplinaire. À partir de questionnements individuels, partager et mutualiser les « fruits » de la réflexion commune : que me dit la loi, que me dit mon institution, sur quels éléments éthiques et déontologiques puis-je m'appuyer, en quoi personnellement cette situation m'interroge ? Il est nécessaire d'entretenir de manière permanente avec et auprès des professionnels, toutes missions et fonctions confondues, ce questionnement pour s'autoriser à s'interroger sur nos pratiques. C'est notamment indispensable pour lever les tensions qu'engendrent, par nature même, les différents niveaux et logiques d'interventions en

conflit perpétuel entre l'accompagnement, l'aide, la protection, le secret, la nécessité de partager.

Ainsi, cette méthode de relecture des pratiques contribue au travail de recherche avec et pour les personnes concernées de ce qui fait sens dans la pluralité. Cela permet de poser des points de repères pour tous constituant un éclairage des pratiques pour guider la relation à la personne, facilitatrice de l'approche nécessaire de ses besoins, attentes, potentialités, dans le respect et au service de son parcours de vie.

C'est en cela que le comité d'éthique départemental constitue un outil d'appui à l'exercice et au soutien des responsabilités, tant par les travaux centraux menés à l'échelle départementale qu'autour des interventions réalisées en territoire.

C'est ainsi que s'organisent les échanges de coopération : « on prend du recul, on construit et on déconstruit ensemble pour mieux reconstruire ». Le rôle du comité d'éthique dans l'ensemble des actions qu'il porte est de poser les conditions idoines au croisement des regards, force du partage commun pour que chacun s'y retrouve sur le plan éthique en respect de la loi et de son esprit. Il permet ainsi au sein de l'institution départementale, en lien avec ses partenaires, au sens large du terme, de travailler la complémentarité dans le respect des textes avec la déontologie professionnelle.

Agir c'est : s'engager, se questionner, partager. Au quotidien, professionnels et personnes concernées prennent des risques nécessaires, ce qui ne veut pas dire pour autant se mettre en danger. Au travers notamment du comité d'éthique, le département du Nord souhaite offrir des conditions plus favorables à cet exercice qui s'en trouvera très prochainement renforcé par un portage plus large dans la cadre de la mise en œuvre du comité local du travail social et développement social, notamment par le biais des passerelles qu'il facilitera entre les territoires d'interventions (professionnels et personnes concernées), les services de pilotage et d'accompagnement des politiques publiques départementales, les instances départementales ; en lien étroit et cohérent avec les travaux nationaux dans le champ de l'intervention sociale, notamment ceux portés par le Haut conseil du travail social.

Ensemble, la force de l'intelligence collective, au service de tous.